

Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2025-2026**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION**

SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-01	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	L'information sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.
RP-02	Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2024-2025 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.	
RP-03	Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.	
RP-04	Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.	
RP-05	Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2025-2026.	Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
RP-06	Ventilation détaillée des organismes, des entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2024-2025.	
RP-07	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine ou son cabinet et des organismes, des entreprises ou toute autre entité en 2024-2025.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-08	Liste des événements publics auxquels la ministre responsable de la Condition féminine a participé en 2024-2025.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-09	Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet du ministre. Indiquer : a) Le lieu et la date; b) Le coût; c) Le nombre de participants; d) Le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	Cette question est répondue à la question RG-54.
RP-10	Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2024-2025 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.	Cette question est répondue à la question RG-04.
RP-11	Nombre total de juges, au 31 mars 2025, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.
RP-12	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels au sein des conseils municipaux.	Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-13	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la <i>Loi sur la gouvernance des sociétés d'État</i> .	Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.
RP-14	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des ordres professionnels. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les ordres avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.
RP-15	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du ministère de l'Enseignement supérieur.
RP-16	Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des CISSS, CIUSSS et des autres établissements de santé non fusionnés. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les établissements avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-17	Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2025. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.	Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.
RP-18	Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
RP-19	Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	
RP-20	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2020-2021, en 2021-2022, en 2023-2024 et en 2024-2025. Ventiler par sous-ministère et par organisme et indiquer, pour chacun : a) Le(s) mandat(s); b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires); c) Les rencontres tenues en 2024-2025; d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2024-2025; e) Les rencontres prévues en 2025-2026 avec l'objet et l'échéancier.	
RP-21	État de situation, au 31 mars 2025, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRÉ et les Villes.	
RP-22	État de situation, au 31 mars 2025, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2024-2025.	
RP-23	État de situation, au 31 mars 2025, du nombre de formateurs et de formatrices soutenus par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.	Cette question est répondue aux questions RP-21 et RP-22 du troisième groupe d'opposition.
RP-24	État de situation, au 31 mars 2025, des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2024-2025 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-25	État de situation, au 31 mars 2025, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2024-2025.	
RP-26	État de situation, au 31 mars 2025, de l'organisation d'un forum sur les ADS.	
RP-27	Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.	
RP-28	Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédié, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2024-2025.	
RP-29	Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour l'année 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-30	Fournir la ventilation de l'utilisation détaillée du budget octroyé pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.	
RP-31	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2025-2026.	
RP-32	Préciser les sommes dégagées en 2024-2025 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes : a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres.	
RP-33	Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2025-2026.	
RP-34	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question est répondue à la question RP-37 de l'opposition officielle.
RP-35	Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question est répondue à la question RP-37 de l'opposition officielle.
RP-36	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	
RP-37	Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.	
RP-38	Indiquer les mesures et les sommes engagées pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	Cette question est répondue à la question RP-36 du

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
		troisième groupe d'opposition.
RP-39	Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2024-2025 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.	
RP-40	Ventilation détaillée des sommes accordées par le SCF en 2024-2025 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2025-2026.	
RP-41	Préciser, au 31 mars 2025, si le comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.	
RP-42	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	
RP-43	Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2024-2025 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.	
RP-44	Préciser de qui relève, au 31 mars 2025, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le SCF, du volet « exploitation sexuelle ».	
RP-45	Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	Cette question est répondue à la question RP-28 du troisième groupe d'opposition.
RP-46	Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.
RP-47	Préciser les actions menées par le SCF en date du 31 mars 2025 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.
RP-48	Liste des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ayant reçu du financement en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	
RP-49	Nombre de nouvelles ressources embauchées dans les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence, ventilé par région.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-50	Nombre de places en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence créées et consolidées, ventilé par région. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-51	Liste des services externes bonifiés, ventilée par région. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-52	<p>Préciser les sommes dégagées en 2023-2024 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Aide psychologique adaptée; c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; d) Aide pour les enfants; e) Aide juridique; f) Autres. 	
RP-53	<p>Préciser les sommes dégagées en 2024-2025 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Maisons d'hébergement pour elles; b) Services de désintoxication; c) Aide psychologique adaptée; d) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique; e) Aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution; f) Autres. 	
RP-54	<p>Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution et de l'exploitation sexuelle des mineurs.</p>	
RP-55	<p>Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation de la campagne médiatique 2021 visant à sensibiliser la population à la violence conjugale et sexuelle envers les femmes. Prévisions pour 2025-2026.</p>	<p>Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.</p>
RP-56	<p>Nombre total de places dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale de 1^{re} étape et de 2^e étape. Nombre de places nécessaires pour combler les besoins. Ventilation par région.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>
RP-57	<p>Indiquer de quelle façon le nombre de places à venir dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale est réparti entre les régions.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>
RP-58	<p>Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des trois comités suivants en 2024-2025, et celles prévues en 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Comité consultatif pour la promotion de rapports égaux en milieu scolaire; b) Comité interministériel sur la promotion des rapports égaux; c) Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité. 	<p>Cette question est répondue à la question RP-11 de l'opposition officielle.</p>
RP-59	<p>Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites a été données en 2024-2025 aux recommandations de l'avis qui touche le SCF. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.</p>	
RP-60	<p>Indiquer si le SCF a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le SCF est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.</p>	
RP-61	<p>Tout document, budget, courriel et toute rencontre visant à répondre à la demande des organismes afin que soit adoptée une loi pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles du Québec.</p>	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-62	Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le SCF a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.	
RP-63	Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2024-2025, ainsi que les actions prévues pour 2025-2026. Indiquer les montants consacrés par le SCF.	Cette question est répondue à la question RP-13 de l'opposition officielle.
RP-64	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	
RP-65	Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	Cette question est répondue à la question RP-21 de l'opposition officielle.
RP-66	<i>Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée</i> : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-67	Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2024-2025 en matière d'agressions et d'exploitation sexuelles a été produit par le SCF.	
RP-68	Fournir les sommes allouées en 2024-2025 et celles prévues en 2025-2026 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le SCF en 2024-2025.	
RP-69	Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.	
RP-70	Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2024-2025. Pour chacun, indiquer, par région : a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire; b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet; c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.	
RP-71	Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2024-2025 par le SCF, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant : a) Le nom de l'organisation ayant déposé un projet; b) La nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local/organismes à but non lucratif, milieux autochtones; c) Si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »; d) Le montant soumissionné pour le projet; e) Le résumé du projet proposé; f) Le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet; g) Le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet. Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de-projets.	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-72	<p>Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du SCF en 2024-2025. Pour chacun, indiquer, par région :</p> <p>a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;</p> <p>b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;</p> <p>c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.</p>	<p>Cette question est répondue à la question RP-25 de l'opposition officielle.</p>
RP-73	<p>Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Justice.</p>
RP-74	<p>Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Justice.</p>
RP-85	<p>Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.</p>	
RP-86	<p>Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.</p>
RP-87	<p>Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.</p>
RP-88	<p>Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2024-2025. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Justice.</p>
RP-89	<p>Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.</p>	<p>Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.</p>
RP-90	<p>Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.</p>	
RP-91	<p>Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2024-2025.</p>	<p>Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>
RP-92	<p>Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale.</p>	<p>Cette question est répondue à la question RP-85 du troisième groupe d'opposition.</p>
RP-93	<p>Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.</p>	
RP-94	<p>Nombre de femmes ayant participé au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en 2024-2025.</p>	<p>Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.</p>
RP-95	<p>Liste des actions entreprises en 2024-2025 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance.</p>	
RP-96	<p>Copie des documents ou rapports visant à documenter les impacts de la pandémie sur les femmes.</p>	
RP-97	<p>Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2024-2025.</p>	

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-98	Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.	
RP-99	Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-100	Copie des documents et échanges visant à réformer la <i>Loi sur l'équité salariale</i> .	Cette question relève du ministère du Travail.
RP-101	Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.	Cette question relève du ministère du Travail.
RP-102	Liste des actions visant à sensibiliser les entreprises du Québec à se conformer à la <i>Loi sur l'équité salariale</i> .	Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
RP-103	Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.	Cette question relève du ministère du Travail.
RP-104	Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière d'équité salariale en 2024-2025.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-105	Liste des actions entreprises et des sommes engagées pour favoriser la recherche d'emploi chez les femmes, particulièrement les femmes immigrantes.	Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
RP-106	État de situation des femmes sur le marché du travail en 2024-2025.	Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
RP-107	État de situation sur le nombre de femmes en attente d'une place en maison d'hébergement de première et de deuxième étape, ventilé par région et par délai d'attente.	Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
RP-108	Toutes mesures mises en place depuis 2018 afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides.	
RP-109	Combien d'avortements ont été pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années (2020-2024), ventilés par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-110	Quel est le délai moyen d'attente pour obtenir un avortement au Québec (ventilé par région administrative).	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-111	Quel est le nombre d'avortements médicamenteux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-112	Quel est le nombre d'avortements chirurgicaux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

N°	QUESTIONS	QUESTIONS NON RÉPONDUES
RP-113	Combien de personnes se sont rendus à l'extérieur de leur région de résidence pour obtenir un avortement, ventilé par année et par région d'origine pour les cinq dernières années (2020-2024).	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
RP-114	État d'avancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027.	
RP-115	Tous projets de mesures ou de règlements concernant la sécurité des femmes en ligne.	
RP-116	Listes des organismes recevant du financement de la part du secrétariat, montants reçus et ventilé par région.	

**QUESTION
RP-01**

Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

**QUESTION
RP-02**

Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2024-2025 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.

2024-2025 (en date du 31 janvier 2025)

Secteur	SCF
Tous les statuts	42
Régulier	41
Occasionnel	1
Pourcentage (%) d'employés occasionnels	2 %
Nombre d'employés devenus permanents	0
Pourcentage (%) d'employés devenus permanents	0 %

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-03

Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.

Concernant le Secrétariat à la condition féminine, aucun poste vacant n'a été aboli au cours de la dernière année.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-04

Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.

Au 31 janvier 2025 : il y a deux postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.

**QUESTION
RP-05**

Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2025-2026.

Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RP-06**

Ventilation détaillée des organismes, des entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2024-2025.

L'information quant aux différents organismes, entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2024-2025 se trouve aux fiches des renseignements particuliers et généraux suivantes :

- Question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle : soutien financier à des initiatives en matière de violence sexuelle ou de violence conjugale;
- Question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle : Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones;
- Question 6 des renseignements généraux : Contrats;
- Question 3 des renseignements généraux : Commandites et publicité.

Les montants versés en aide financière en 2024-2025 en lien avec la réalisation de la *Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* aux organismes sont présentés en annexe.

Organisme	Région	Montants versés en 2024-2025
Accès transports viables	National	60 000 \$
Accès-travail-femmes Inc.	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	73 750 \$
ACEF du Centre de Montréal (Option consommateurs)	National	28 194 \$
Alterhéros	National	55 400 \$
Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 239 \$
Association des femmes en finance du Québec	National	15 000 \$
Association pour la santé publique du Québec	National	60 000 \$
CAPACS de l'Abitibi-Ouest	08 - Abitibi-Témiscamingue	32 854 \$
Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est (CJECE)	05-Estrie	48 000 \$
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	National	48 000 \$
Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière	14-Lanaudière	73 750 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	National	60 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi	05-Estrie	40 544 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi	05-Estrie	73 750 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	05-Estrie	13 009 \$
Centre d'intégration en emploi Laurentides	15-Laurentides	43 814 \$
Centre le PONT	04-Mauricie	73 250 \$
Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu	16-Montérégie	47 973 \$

Organisme	Région	Montants versés en 2024-2025
CIAFT	National	75 000 \$
Cible Famille Brandon	National	14 776 \$
COFFRE inc.	16-Montérégie	73 750 \$
Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe	16-Montérégie	47 814 \$
Collège d'enseignement général et professionnel de Maisonneuve	06-Montréal	14 803 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	12-Chaudière-Appalaches	73 750 \$
Co-Savoir (anciennement Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition des femmes)	National	15 000 \$
De Soi à l'Emploi	16-Montérégie	48 000 \$
De Soi à l'Emploi	16-Montérégie	73 750 \$
DOC Formation	16-Montérégie	8 318 \$
École des entrepreneurs du Québec	National	47 823 \$
Elles de la construction	National	19 810 \$
Espace Muni	National	25 000 \$
Étape emploi inc.	03-Capitale-Nationale	47 919 \$
Étape emploi inc.	03-Capitale-Nationale	73 750 \$
Fédération des Agricultrices du Québec	National	14 950 \$
Fédération des Agricultrices du Québec	National	21 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	National	15 000 \$
Fédération du Québec pour le planning des naissances	National	9 821 \$

Organisme	Région	Montants versés en 2024-2025
Fédération québécoise des municipalités	National	16 000 \$
Fédération québécoise des municipalités	National	72 000 \$
Grossesse-Secours Inc.	06-Montréal	110 000 \$
Groupe Femmes politique et démocratique (GFPD)	National	300 000 \$
Institut maritime du Québec	National	15 000 \$
Institut national de la recherche scientifique	National	3 390 \$
JeunesExplo - Stages d'un jour ou Jeunes Explorateurs d'un jour	National	48 000 \$
La CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes	14-Lanaudière	73 750 \$
La maison de la Famille de Lotbinière	12-Chaudière-Appalaches	2 292 \$
L'Anonyme U.I.M.	National	15 000 \$
Les Relevailles de Montréal	06-Montréal	20 953 \$
Mentorat Québec	National	15 000 \$
Option Femmes	07-Outaouais	73 750 \$
Options sans limites Inc.	16-Montérégie	73 750 \$
Partance, centre d'emploi pour femmes inc.	17-Centre-du-Québec	47 067 \$
Partance, centre d'emploi pour femmes inc.	17-Centre-du-Québec	73 750 \$
Prévention Côte-Des-Neiges	National	10 545 \$
Récif 02	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	33 674 \$

Organisme	Région	Montants versés en 2024-2025
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité	National	45 000 \$
Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches	12-Chaudière-Appalaches	15 000 \$
Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	03-Capitale-Nationale	47 734 \$
Réseau pour un Québec Famille	National	15 000 \$
Réseau pour un Québec Famille	National	20 000 \$
S.O.S. Grossesse	03-Capitale-Nationale	110 000 \$
S.O.S. Grossesse Estrie	05-Estrie	110 000 \$
SEMO Le Jalon	16-Montérégie	73 750 \$
Services intégrés pour l'emploi	17-Centre-du-Québec	73 750 \$
Sexplique	National	20 000 \$
SORIF inc.	06-Montréal	73 750 \$
Sport'Aide	National	15 000 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	06-Montréal	14 992 \$
Université de Montréal	National	48 000 \$
Université du Québec en Outaouais	National	28 193 \$

**QUESTION
RP-07**

Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine ou son cabinet et des organismes, des entreprises ou toute autre entité en 2024-2025.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-08**

Liste des événements publics auxquels la ministre responsable de la Condition féminine a participé en 2024-2025.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-09**

Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors-Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet de la ministre. Indiquer :

- a) le lieu et la date;
 - b) le coût;
 - c) le nombre de participants;
 - d) le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
-

Veillez vous référer à la réponse à la question 54 des renseignements généraux.

**QUESTION
RP-10**

Liste de tous les événements organisés par le Secrétariat à la condition féminine en 2024-2025 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Veillez vous référer à la réponse à la question 4 des renseignements généraux.

**QUESTION
RP-11**

Nombre total de juges, au 31 mars 2025, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.

Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.

**QUESTION
RP-12**

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels au sein des conseils municipaux.

Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**QUESTION
RP-13**

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

**QUESTION
RP-14**

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des ordres professionnels. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les ordres avec une sous-représentation féminine.

Cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

**QUESTION
RP-15**

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.

Cette question relève du ministère de l'Enseignement supérieur.

**QUESTION
RP-16**

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des CISSS, CIUSSS et des autres établissements de santé non fusionnés. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les établissements avec une sous-représentation féminine.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-17**

Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2025. Indiquer les mesures prises en 2024-2025 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

**QUESTION
RP-18**

Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE**QUESTION
RP-19**

Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Le Secrétariat à la condition féminine a soutenu ces projets en 2024-2025 :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants versés en 2024-2025
Projets nationaux				
Fédération des agricultrices du Québec	Dimension E : nouvelle offre de services d'accompagnement personnalisé	2022-2023	2 ans	21 000 \$
École des entrepreneurs du Québec	Repreneures en devenir	2023-2024	2 ans	47 823 \$
Projets régionaux (Montérégie)				
Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée du Richelieu	L'entrepreneuriat en toute égalité	2023-2024	2 ans	47 973 \$
Cégep de Saint-Hyacinthe	L'entrepreneuriat féminin, l'équilibre au cœur de la réussite	2023-2024	2 ans	47 814 \$

**QUESTION
RP-20**

Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2020-2021, en 2021-2022, en 2023-2024 et en 2024-2025. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun :

- a) le(s) mandat(s);
- b) la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
- c) les rencontres tenues en 2024-2025;
- d) les résultats détaillés des rencontres tenues en 2024-2025;
- e) les rencontres prévues en 2025-2026 avec l'objet et l'échéancier.

Veillez vous référer à la réponse à la question 73 des renseignements généraux.

Rencontres tenues du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

1. Comités interministériels coordonnés, présidés ou coprésidés par le Secrétariat à la condition féminine

- Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s (SMA): 1 rencontre et rencontres bilatérales;
- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau directeur : 1 rencontre et rencontres bilatérales;
- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau professionnel : 1 rencontre et rencontres bilatérales;
- Comité de travail – Leadership féminin, égalité économique et en emploi : 3 rencontres;
- Comité femmes autochtones : 1 rencontre;
- Comité stratégique en analyse différenciée selon les sexes (ADS) : 1 rencontre;
- Comité interministériel visant à proposer des solutions concrètes pour réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et soutenir la réinsertion sociale : 3 rencontres bilatérales ou multilatérales;
- Réseau des leaders en ADS : 2 rencontres;
- Comité interministériel de suivi sur le développement des maisons d'hébergement :
 - 2 rencontres du Comité niveau directeur;
 - 2 rencontres de niveau SMA;
 - 4 rencontres avec le milieu communautaire et les ministères et organismes;
 - Rencontres bilatérales;
- Comité de travail - mécanisme s'inspirant de la « loi de Clare » : 7 rencontres;
- Comité directeur - mécanisme s'inspirant de la « loi de Clare » : 4 rencontres.

2. Comités interministériels coordonnés par un autre ministère ou organisme

- Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : 2 rencontres;
- Comité d'orientation de projet pour l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants : 2 rencontres;
- Comité interministériel sur l'action communautaire : 8 rencontres;
- Comité de travail – Mise à jour du Cadre de référence en matière d'action communautaire : 14 rencontres;
- Table gouvernementale aux affaires territoriales : 2 rencontres;
- Comité Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : 2 rencontres;
- Comité interministériel pour la révision du salaire minimum : 1 rencontre;
- Comité de coordination interministérielle du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit* : 1 rencontre;
- Comité interministériel du plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie : 1 rencontre;
- Groupe de travail – Tribunal spécialisé : 2 rencontres;

**QUESTION
RP-20**

(SUITE)

- Groupe de travail – Trajectoire des auteurs et suspects de violence : 2 rencontres;
- Tribunal spécialisé – Rencontres avec les organismes œuvrant auprès des personnes victimes : 1 rencontre;
- Table interministérielle en santé mentale et en itinérance : 1 rencontre;
- Comité interministériel jeunesse : 5 rencontres;
- Comité interministériel sur le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation* : 2 rencontres;
- Comité interministériel de suivi de mise œuvre du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs : briser le cycle de l'exploitation sexuelle* : 1 rencontre;
- Comité sur les suites à la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) : 1 rencontre;
- Comité interministériel de mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental 2024-2029 - La fierté de vieillir* : 1 rencontre;
- Comité consultatif – Programme de financement à la mission en exploitation sexuelle : 1 rencontre;
- Comité consultatif – *Appel de projets pour mieux répondre aux besoins des victimes et des auteurs de violence sexuelle et conjugale* du MSSS : 1 rencontre sur 3 jours;
- Comité consultatif – Appel de projets FAVAC : 1 rencontre.

3. Autres comités

- Comité de travail sur la violence conjugale : 1 rencontre;
- Comité de partenaires en violence sexuelle : 1 rencontre;
- Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine : 1 rencontre;
- Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des hautes fonctionnaires responsables de la Condition féminine : 10 rencontres;
- Rencontres statutaires « État de situation sur l'hébergement » : 5 rencontres;
- Comité de suivi de la mesure 5.2.1 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* : 1 rencontre;
- Comité de suivi de l'Action concertée : Les besoins émergents des femmes en matière de santé et bien-être : 1 rencontre;
- Comité de suivi de l'Action concertée : Programme de recherche sur la santé psychologique au travail : 3 rencontres.

**QUESTION
RP-21**

État de situation, au 31 mars 2025, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRE et les Villes.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Afin de déployer et soutenir l'ADS, la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* annonce le renforcement de la formation et de l'accompagnement en matière d'ADS au gouvernement, de même que le soutien à des projets pilotes en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). Une nouvelle démarche simplifiée en ADS est également proposée et une série d'outils évolutive a été créée et mise en ligne par le SCF, afin de favoriser l'intégration de l'ADS par les ministères et organismes. Un cadre de référence pour les projets pilotes en ADS+ a été rédigé et est disponible sur Quebec.ca,

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, 455 personnes d'organisations partenaires ont participé à l'une ou l'autre des activités de formation offertes par le SCF en matière d'ADS (ou d'ADS+) :

- Le SCF a offert, à leur demande, 15 séances de formation s'adressant à 342 personnes et représentant les 9 ministères et organismes suivants :
 - Commission de la construction du Québec
 - Institut national de santé publique du Québec
 - Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
 - Ministère de l'Éducation
 - Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (6 séances)
 - Ministère de la Justice
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux
 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - Office des personnes handicapées du Québec (2 séances)
- À la demande de la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de l'Estrie, le SCF a offert une formation *Sensibilisation à l'ADS* aux 29 membres de la Conférence administrative régionale de l'Estrie, composée de représentants de ministères et organismes et de municipalités régionales de comté (MRC) de la région et présidée par le MAMH.
- Dans le cadre de webinaires ouverts à tous les membres de la fonction publique, le SCF a présenté 3 séances de formation d'*Introduction à l'ADS* dont deux ont été combinées à *Boîte à outils ADS*. Au total ces activités ont rejoint 61 personnes provenant de 18 ministères et organismes différents.
- Deux séances de formation ont été offertes à des partenaires de la société civile et de la recherche, rejoignant ainsi 23 personnes supplémentaires.
 - Chaire de recherche en maltraitance, impliquée dans la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027*.
 - Intersyndicale des femmes.

**QUESTION
RP-22**

État de situation, au 31 mars 2025, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2024-2025.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.). Le budget en ressources humaines dédié à l'analyse différenciée selon les sexes a été de 200 000 \$ en 2024-2025.

L'intégration systématique de l'ADS dans les processus et mécanismes internes des ministères et organismes revient à chaque ministère et organisme.

**QUESTION
RP-23**

État de situation, au 31 mars 2025, du nombre de formateurs et de formatrices soutenus par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2025-2026. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.

Veillez vous référer aux réponses aux questions 21 et 22 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

**QUESTION
RP-24**

État de situation, au 31 mars 2025 des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2024-2025 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Les travaux de la structure de gouvernance multi-paliers chargée de soutenir le SCF dans l'exercice de sa mission à l'égard de l'ADS se sont poursuivis en 2024-2025 :

- Le *Comité interministériel de gouvernance en matière d'égalité et d'ADS*, formé de sous-ministres adjoint(e)s ou associé(e)s (SMA) de tous les ministères, qui s'est réuni une première fois en septembre 2023. Pas de nouvelle rencontre entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.
- Le *Comité stratégique en ADS*, constitué de directrices et directeurs de ministères ciblés pour leur action structurante en matière d'ADS. Pas de nouvelle rencontre entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.
- Le *Réseau des leaders en ADS*, de niveau professionnel, qui s'est réuni pour une première fois en décembre 2023. Deux rencontres ont eu lieu entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.
- Un *Comité de travail sur l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)*, réunissant les ministères et organismes participants à des projets pilotes en ADS+. Pas de nouvelle rencontre entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

**QUESTION
RP-25**

État de situation, au 31 mars 2025, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des Villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2024-2025.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.). Le budget en ressources humaines dédié à l'analyse différenciée selon les sexes a été de 200 000 \$ en 2024-2025.

Afin de déployer et soutenir l'ADS, la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* annonce le renforcement de la formation et de l'accompagnement en matière d'ADS au gouvernement, de même que le soutien à des projets pilotes en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). Une nouvelle démarche simplifiée en ADS est également proposée et une série d'outils évolutive a été créée et mise en ligne par le SCF, afin de favoriser l'intégration de l'ADS par les ministères et organismes. Un cadre de référence pour les projets pilotes en ADS+ a été rédigé et est disponible sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).

En 2024-2025, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Comité de suivi des projets financés dans le cadre de l'action concertée en santé psychologique au travail* (Fonds de recherche du Québec)
- *Plan d'action sur la prévention de la violence dans les sports et les loisirs* (ministère de l'Éducation du Québec)
- *Loi sur la sécurité dans les sports et les loisirs : chantier sur l'établissement de normes réglementaires générales dans la pratique de sports et de loisirs; et chantier pour l'identification des organismes de loisirs assujettis aux dispositions de la Loi.* (ministère de l'Éducation du Québec)
- *La fierté de vieillir - Plan d'action gouvernemental 2024-2029* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Mobiliser. Accompagner. Participer. Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029* (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Renouvellement du Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 Au cœur de la croissance* (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie)

Le SCF soutient le déploiement de projets pilotes en ADS+ qui visent à mieux prendre en compte les réalités et besoins des femmes rencontrant des obstacles supplémentaires comme les femmes immigrantes, autochtones, vivant avec un handicap, etc. Cinq projets pilotes sont confirmés et ont bénéficié d'un accompagnement par le SCF en 2024-2025 :

- *Transformation des services du Curateur public à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité* (Curateur public du Québec)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027, mesure 52* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Intégration de l'ADS+ dans l'appel de projets 2025-2026 du Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice* (ministère de la Justice)
- *Mise en œuvre de la Stratégie en matière d'équité salariale pour les personnes salariées ciblées 2024-2027* (Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail)

**QUESTION
RP-25**

(SUITE)

- *Développement d'outils ADS+ spécifiquement adaptés aux besoins de la Commission de la construction du Québec ainsi qu'à ceux de l'industrie de la construction (Commission de la construction du Québec).*

En 2024-2025, 455 personnes d'organisations partenaires ont participé à l'une ou l'autre des activités de formation offertes par le SCF en matière d'ADS (ou d'ADS+) :

- Le SCF a offert, à leur demande, 15 séances de formation s'adressant à 342 personnes et représentant les 9 ministères et organismes suivants :
 - Commission de la construction du Québec
 - Institut national de santé publique du Québec
 - Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
 - Ministère de l'Éducation
 - Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (6 séances)
 - Ministère de la Justice
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux
 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - Office des personnes handicapées du Québec (2 séances)
- À la demande de la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de l'Estrie, le SCF a offert une formation *Sensibilisation à l'ADS* aux 29 membres de la Conférence administrative régionale de l'Estrie, composée de représentants de ministères et organismes et de municipalités régionales de comté (MRC) de la région et présidée par le MAMH.
- Dans le cadre de webinaires ouverts à tous les membres de la fonction publique, le SCF a présenté 3 séances de formation *d'Introduction à l'ADS* dont deux ont été combinées à *Boîte à outils ADS*. Au total ces activités ont joint 61 personnes provenant de 18 ministères et organismes différents.
- Deux séances de formation ont été offertes à des partenaires de la société civile et de la recherche, joignant ainsi 23 personnes supplémentaires.
 - Chaire de recherche en maltraitance, impliquée dans la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027*.
 - Intersyndicale des femmes.

**QUESTION
RP-26**

État de situation, au 31 mars 2025, de l'organisation d'un forum sur les ADS.

Aucun Forum sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) n'a été organisé en 2024-2025.

**QUESTION
RP-27**

Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.

Le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* a pris fin au 31 mars 2023.

Le bilan final est disponible sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

**QUESTION
RP-28**

Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédiés, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2024-2025.

Pour l'information relative aux membres des rencontres des comités interministériels, veuillez vous référer à la réponse à la question 73 des renseignements généraux.

Nombre de rencontres :

- Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s : 1 rencontre (et rencontres bilatérales);
- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau directeur : 1 rencontre (et rencontres bilatérales);
- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau professionnel : 1 rencontre (et rencontres bilatérales).

**QUESTION
RP-29**

Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour l'année 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-30**

Fournir la ventilation de l'utilisation détaillée du budget octroyé pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement en lien avec le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale relève du ministère de la Justice.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a réalisé plusieurs activités et soutenu de nombreux projets en matière de sensibilisation et de lutte contre la violence conjugale (veuillez vous référer à la réponse à la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle).

**QUESTION
RP-31**

Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2025-2026.

Dans le cadre de ses plans d'action et stratégies, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) soutient diverses initiatives de sensibilisation en matière de violence conjugale. Certaines d'entre elles ont pour objectif de notamment rejoindre des femmes immigrantes ayant un vécu de violence conjugale.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

En 2024-2025, le SCF a soutenu des projets ciblant notamment les femmes immigrantes et racisées victimes de violence conjugale dans le cadre de la ***Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*** :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Région	Montants versés en 2024-2025
Centre Action Solidarité Montréal (Centre d'Action Sida Montréal)	Projet "Femmes résilientes" : sensibiliser les femmes vivant avec le VIH aux violences sexuelles et conjugales	2023-2024	3 ans	Montréal	40 434 \$
Institut National pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap	Sensibiliser autrement sur la violence et ses effets (SAUVE)	2023-2024	2 ans	National	15 000 \$

**QUESTION
RP-32**

Préciser les sommes dégagées en 2024-2025 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :

- a) Maisons d'hébergement pour elles;
 - b) Aide psychologique adaptée;
 - c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d) Aide pour les enfants;
 - e) Aide juridique;
 - f) Autres.
-

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour le détail du soutien financier du Secrétariat à la condition féminine accordé en matière de violence conjugale en 2024-2025, veuillez vous référer à la réponse à la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-33**

Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2025-2026.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives en matière de violence sexuelle. Veillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour le détail des financements sur ce thème.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence conjugale, la violence sexuelle et Rebâtir la confiance 2022-2027*, ces financements découlent des actions :

- Action 1 : Mener des campagnes et soutenir des activités de sensibilisations à la violence sexuelle et à la violence conjugale en s'assurant qu'elles soient adaptées aux réalités de certains groupes et que certaines interpellent directement les auteurs.
- Action 4 : Soutenir des initiatives visant à sensibiliser les élèves du secondaire à la violence sexuelle dont le déploiement du programme Empreinte – agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel.
- Action 19 : Soutenir le déploiement d'initiatives visant à faciliter les démarches des personnes qui souhaitent sortir de la prostitution.
- Action 54 : Faire avancer les connaissances en matière de violence sexuelle vécue par les femmes locataires et chambreuses.
- Action 57 : Favoriser la concertation entre les organismes d'aide aux personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale et les organismes soutenant les groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité à ces violences.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, ces financements découlent des actions :

- Action 5.1.1 : Pérenniser le soutien d'activités de sensibilisation et d'information réalisées dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes.
- Action 5.2.2 : Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes dans les lieux publics.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*, un de ces financements découle de l'action :

- Action 21 : Mettre en place un programme de formation pour outiller l'industrie hôtelière et celle du transport de personnes dans leur rôle relativement à l'exploitation sexuelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 S'engager collectivement pour une société sans intimidation*, un de ces financements découle de l'action :

- Action 4 : Informer la population sur les conséquences de l'hostilité en ligne visant les femmes, notamment celles qui prennent la parole dans l'espace public, et sur les recours légaux possibles pour les victimes.

**QUESTION
RP-34**

Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2025-2026.

Veillez vous référer à la réponse à la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-35**

Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2025-2026.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives en matière d'exploitation sexuelle. Veillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour le détail des financements sur ce thème.

**QUESTION
RP-36**

Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

En 2024-2025, ce sont 302 352 \$ qui ont été versés par le Secrétariat à la condition féminine pour 8 projets en violence sexuelle en contexte autochtone. (Veuillez vous référer à l'annexe de la présente question.)

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION ADMINISTRATIVE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2024-2025
Projets en violence sexuelle				
Femmes Autochtones du Québec	Respect de nos corps	National	4 ans	14 400,00 \$
Lumière Boréale - CALACS Baie-Comeau	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Point de service à Pessamit	Côte-Nord	4 ans	39 600,00 \$
Puakuteu comité de femmes Mashteuiatsh	La guérison traditionnelle et spirituelle pour un mieux-être collectif	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 ans	71 160,00 \$
CALACS Châteauguay	La prévention de la violence sexuelle dans la communauté Mohawk de Kahnawake	Montréal	4 ans	5 472,00 \$
Université du Québec à Chicoutimi	Prévenir la violence sexuelle auprès d'enfants et d'adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 ans	36 720,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	La CLES des femmes autochtones	Montréal	2 ans	45 000,00 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	Forum sur la santé sexuelle et la prévention de la violence sexuelle	Nord-du-Québec	3 ans	45 000,00 \$
Entraide Mauricie Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE)	S'adapter afin de favoriser la guérison en communauté	Mauricie et Centre-du-Québec	3 ans	45 000,00 \$

**QUESTION
RP-37**

Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a versé 302 352 \$ pour 8 projets en violence sexuelle dans les milieux autochtones. Parmi ces projets, l'Université du Québec à Chicoutimi développe présentement des outils de formation pour les professionnels du milieu scolaire et les parents en prévention de la violence sexuelle chez les Premières Nations. Le projet de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) vise, entre autres, à offrir des formations aux intervenantes et aux intervenants de proximité sur les besoins des femmes et des filles autochtones victimes exploitation sexuelle. (Veuillez vous référer à l'annexe de la question 36 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.)

**QUESTION
RP-38**

Indiquer les mesures et les sommes engagées pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

Veillez vous référer à la réponse à la question 36 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

**QUESTION
RP-39**

Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2024-2025 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

En 2024-2025, le Comité femmes autochtones s'est réuni une fois pendant 4 jours en communautés nordiques de Kuujuarapik (Inuit) et Whapmagoostui (Cris).

**QUESTION
RP-40**

Ventilation détaillée des sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine en 2024-2025 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2025-2026.

L'essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives visant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Veillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Veillez également vous référer à l'annexe de la question 64 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition pour le volet autochtone.

**QUESTION
RP-41**

Préciser, au 31 mars 2025, si le comité des sous-ministres, coprésidé par le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de la Justice, remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle est remplacé par le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA).

Le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau SMA est partie intégrante de la structure de gouvernance de l'action gouvernementale en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et inclut la question autochtone.

Ses travaux concernent notamment :

- le *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes*;
- les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

**QUESTION
RP-42**

Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle n'est plus actif. La gouvernance repose sur le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA).

Le comité a tenu une rencontre, ainsi que des rencontres bilatérales, en 2024-2025.

Pour l'information relative aux membres du comité, veuillez vous référer à la question 73 des renseignements généraux.

**QUESTION
RP-43**

Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2024-2025 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.

Lorsque requis, l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA) des ministères et organismes gouvernementaux siégeant sur le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale se réunit en plénière.

Des communications régulières sont échangées entre le Secrétariat à la condition féminine et l'ensemble des SMA des ministères et organismes gouvernementaux de manière à assurer notamment le suivi de la mise en œuvre :

- du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes*;
- des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

Lorsqu'il est question de la mise en œuvre d'une action spécifique en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, des rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux sont davantage pertinentes.

**QUESTION
RP-44**

Préciser de qui relève, au 31 mars 2025, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le Secrétariat à la condition féminine, du volet « exploitation sexuelle ».

Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s (SMA) est partie intégrante de la structure de gouvernance de l'action gouvernementale en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et inclut la question autochtone.

Le Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale de niveau SMA est soutenu par le Comité directeur en violence sexuelle, conjugale et familiale et le Comité interministériel de niveau professionnel en violence sexuelle, conjugale et familiale. Ces deux comités interministériels de niveau directeur et professionnel sont également coordonnés par le SCF.

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) est membre de ces trois comités interministériels en matière de violence sexuelle, conjugale et familiale.

À la suite du dépôt du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, c'est le MSP qui a été mandaté pour coordonner la réponse gouvernementale aux recommandations qu'il contient. Le SCF est membre du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs coordonné par le MSP.

**QUESTION
RP-45**

Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.

Veillez vous référer à la réponse à la question 28 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

**QUESTION
RP-46**

Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.

**QUESTION
RP-47**

Préciser les actions menées par le Secrétariat à la condition féminine en date du 31 mars 2025 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.

**QUESTION
RP-48**

Liste des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ayant reçu du financement en 2024-2025. Prévion pour 2025-2026.

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour sa part, le Secrétariat à la condition féminine a soutenu financièrement certaines maisons d'hébergement ainsi que leur regroupement en 2024-2025 notamment dans le cadre d'appels de projets en matière de sensibilisation à la violence conjugale et dans le soutien à des cellules d'intervention rapide, lorsqu'elles sont identifiées comme mandataire. Veuillez vous référer à l'annexe de la présente question.

Organisme	Nom du projet/initiative	Année d'annonce	Durée du financement	Montant versé en 2024-2025
Maison d'aide et d'hébergement la Re-Source de Châteauguay	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	35 989 \$
Maison d'hébergement Unies-vers-Femmes	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	205 511 \$
Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides	Assurer une offre de services en coordination de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale sur les plans local et régional afin de permettre aux intervenantes et aux intervenants de sauver des vies.	2023-2024	4 ans	232 707 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	Documentaire sur la violence conjugale post-séparation et le parcours des femmes.	2024-2025	1 an	28 500 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	Soutien au développement du réseau MH2 au Québec.	2022-2023	3 ans	18 500 \$
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	Quand les TCC et la VC interagissent : vers une nouvelle avenue de sensibilisation et d'information de la 1ière ligne d'intervention à l'entourage des VVC.	2023-2024	3 ans	45 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Optimiser le développement du réseau de maisons d'hébergement pour femmes : gage d'amélioration de l'accès des femmes violentées et de leurs enfants à l'hébergement sécuritaire et aux services spécialisés.	2022-2023	3 ans	18 500 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Démystifions la violence judiciaire contre les femmes.	2024-2025	1 an	28 500 \$
Havre l'Éclaircie	Projet de sensibilisation : La violence conjugale n'a pas d'âge.	2023-2024	3 ans	8 175 \$
La Clé sur la porte, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants inc.	Vivre sans violence, ni silence !	2023-2024	3 ans	45 000 \$
L'Alliance GiM des maisons d'aide et d'hébergement	Ajout de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et de la MRC de La Côte-de-Gaspé au projet régional Escouade d'intervention rapide en violences conjugales.	2022-2023	3 ans	13 830 \$
Maison Anita Lebel	Parlons violence conjugale avec l'entourage.	2023-2024	3 ans	45 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Sensibiliser aux manifestations et aux impacts du contrôle coercitif (CC) pour un meilleur accompagnement des femmes, des adolescentes et des enfants victimes.	2023-2024	2 ans	15 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Soutenir le développement de nouvelles maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.	2022-2023	3 ans	18 500 \$

**QUESTION
RP-49**

Nombre de nouvelles ressources embauchées dans les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence, ventilé par région.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-50**

Nombre de places en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence créées et consolidées, ventilé par région. Prévisions pour 2025-2026.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-51**

Liste des services externes bonifiés, ventilée par région. Prévisions pour 2025-2026.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-52**

Préciser les sommes dégagées en 2024-2025 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :

- a) Maisons d'hébergement pour elles;
 - b) Aide psychologique adaptée;
 - c) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d) Aide pour les enfants;
 - e) Aide juridique;
 - f) Autres.
-

Le financement à la mission globale des organismes offrant des services d'accompagnement des femmes victimes de violence sexuelle ne relève pas du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici les ministères desquels relèvent ces responsabilités :

- A. Le financement des maisons d'hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- B. Le financement de l'aide psychologique relève du MSSS.
- C. Le financement de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique relève du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur d'une part et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'autre part.
- D. Le financement des organismes d'aide aux enfants relève en partie du MSSS et du ministère de la Famille.
- E. Le financement de l'aide juridique relève du ministère de la Justice.

Néanmoins, dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (Stratégie intégrée en violence), le SCF soutient financièrement des projets qui peuvent favoriser l'accompagnement des victimes de violence sexuelle.

Pour le financement octroyé par le SCF en matière de violence sexuelle en 2024-2025, veuillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-53**

Préciser les sommes dégagées en 2024-2025 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :

- a) Maisons d'hébergement pour elles;
 - b) Services de désintoxication;
 - c) Aide psychologique adaptée;
 - d) Aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - e) Aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution;
 - f) Autres.
-

Le financement des maisons d'hébergement (A), les services de désintoxication pour elles (B) ainsi que les services d'aide psychologique adaptés à leurs besoins (C) relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement concernant l'aide à la formation professionnelle et à la réinsertion sociale et économique de ces femmes (D) relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution (E) relève du ministère de la Justice du Québec et du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'action 19 de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, le Secrétariat à la condition féminine a consolidé son soutien au déploiement d'initiatives visant à faciliter les démarches des personnes qui souhaitent sortir de la prostitution par la bonification et la pérennisation d'initiatives en cours et par le soutien de nouvelles initiatives (incluant des initiatives ciblées en matière d'hébergement) (F). Veuillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour le détail des financements sur ce thème.

**QUESTION
RP-54**

Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution, et de l'exploitation sexuelle des mineurs.

Aucun financement n'a été versé en 2024-2025. Les activités du projet *Un trop grand prix pour les femmes et les filles*, financé par le Secrétariat à la condition féminine en 2023-2024, étaient en cours pendant le *Grand Prix 2024*. Ce projet avait notamment pour objectif de permettre à des survivantes, des intervenantes et des universitaires d'ici et d'ailleurs de sensibiliser les acheteurs de services sexuels au sujet des conséquences individuelles et collectives de l'achat d'actes sexuels.

**QUESTION
RP-55**

Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation de la campagne médiatique 2021 visant à sensibiliser la population à la violence conjugale et sexuelle envers les femmes. Prévisions pour 2025-2026.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.

**QUESTION
RP-56**

Nombre total de places dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale de 1^{re} étape et de 2^e étape. Nombre de places nécessaires pour combler les besoins. Ventilation par région.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-57**

Indiquer de quelle façon le nombre de places à venir dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale est réparti entre les régions.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-58**

Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des 3 comités suivants en 2024-2025, et celles prévues en 2025-2026 :

- a) Comité consultatif pour la promotion de rapports égaux en milieu scolaire;
 - b) Comité interministériel sur la promotion des rapports égaux;
 - c) Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
-

Veillez vous référer à la réponse à la question 11 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-59**

Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites a été données en 2024-2025 aux recommandations de l'avis qui touche au Secrétariat à la condition féminine. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a publié à l'automne 2016 l'avis *Égalité entre les sexes en milieu scolaire : des contenus aux pratiques éducatives*. À la fin de l'avis, le CSF a émis dix recommandations. L'une d'entre elles est adressée au Secrétariat à la condition féminine (SCF) :

- Élargir la perspective d'action en milieu scolaire non seulement pour promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi pour faire prendre conscience à l'ensemble des intervenantes et des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques, intérêts associés à l'autre sexe).

À l'instar des autres avis produits par le CSF, le SCF prend en considération l'avis du CSF dans la planification de ses interventions liées au milieu scolaire et il en a tenu compte dans les travaux d'élaboration de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* (Stratégie égalité).

Par ailleurs, l'action 1.2.2 de la Stratégie égalité consiste à soutenir une offre de formation et d'activités pour engager les milieux de vie des enfants et des jeunes dans la promotion des rapports égalitaires, dont les écoles. Par exemple, le projet « SansStéréotypes » invite les enseignantes et enseignants à :

- Diversifier les activités pour que les enfants cultivent toutes les compétences nécessaires à leur réussite scolaire;
- Encourager les enfants à choisir des activités non associées typiquement à leur sexe;
- Amener les enfants à faire preuve d'un esprit critique devant les stéréotypes en leur proposant une réflexion sur les activités qu'elles et ils choisissent ou sur leurs intérêts, qui peuvent refléter des stéréotypes sexuels;
- S'interroger sur leurs propres réactions devant certains stéréotypes sexuels (ex. : pourquoi penser spontanément que les filles ont plus de difficulté en mathématiques?).

En 2024-2025, le SCF a envoyé trois infolettres à près de 5 000 personnes qui interviennent auprès d'enfants et de jeunes (parents, personnel scolaire et personnel des services de garde éducatifs à l'enfance, intervenantes et intervenants du milieu communautaire). Ces infolettres ont offert des outils et des conseils pour lutter contre les stéréotypes sur différentes thématiques, soit les discours masculinistes, les standards de beauté et les stéréotypes véhiculés dans l'intelligence artificielle.

En complément des contenus diffusés via ses propres canaux, le SCF a également publié un article sur le blogue *Action parents* de la Fédération des comités de parents du Québec et a financé la production d'un dossier de sensibilisation pour le réseau scolaire et les familles via le Journal *Le Curieux*. Ces deux outils abordaient la montée des discours masculinistes auprès des jeunes et ses conséquences sur l'égalité.

Le SCF finance également un projet contribuant à sensibiliser le milieu scolaire à la question du sexisme et des stéréotypes sexuels.

Projets financés en 2024-2025

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants versés en 2024-2025
Sexplique	Code vestimentaire : nouvelle ère	2022-2023	3 ans	20 000 \$
Journal <i>Le Curieux</i>	Numéro spécial : <i>Le masculinisme</i>	2024-2025	1 an	6 798 \$

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-60

Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation.

Les contenus en éducation à la sexualité sont intégrés au cours de Culture et citoyenneté québécoise.

**QUESTION
RP-61**

Tout document, budget, courriel et toute rencontre visant à répondre à la demande des organismes afin que soit adoptée une loi pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles du Québec.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun budget.

**QUESTION
RP-62**

Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le Secrétariat à la condition féminine a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.

Le ministère du Travail coordonne les travaux du Comité interministériel sur la révision des critères de détermination du salaire minimum. Le ministère du Travail est donc responsable de produire les analyses nécessaires à la prise de décision.

Le Secrétariat à la condition féminine participe aux travaux du Comité et s'assure, lorsque pertinent, que les analyses produites présentent des données différenciées selon les sexes. Veuillez vous référer à la réponse à la question 73 des renseignements généraux.

**QUESTION
RP-63**

Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2024-2025, ainsi que les actions prévues pour 2025-2026. Indiquer les montants consacrés par le SCF.

Veillez vous référer à la réponse à la question 13 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-64**

Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2025-2026.

Pour l'année 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a financé plusieurs projets dédiés aux Premières Nations et aux Inuit (veuillez vous référer à l'annexe de la présente question).

Dans le cadre des mesures sous sa responsabilité, le SCF a également mis en place en septembre 2019, avec le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, un comité de travail « Femmes autochtones ». Ce comité regroupe des organisations autochtones qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuit, et des représentantes et représentants gouvernementaux de ministères et organismes dans le but de réfléchir, d'échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser, d'influencer les politiques et les orientations du gouvernement et de voir à recommander des actions concrètes. La *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* a permis de pérenniser le Comité femmes autochtones. En 2024-2025, le Comité s'est réuni une fois pendant 4 jours en communauté nordique. Le SCF a versé 37 825 \$ pour les frais afférents à cette rencontre.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS 2024-2025
Projets en égalité				
FabLab féminin - Centre d'innovation des Premiers Peuples	Femmes autochtones dans l'ère du numérique	Abitibi-Témiscamingue	2 ans	60 000,00 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Secrétariat des femmes Atikamekw	Mauricie	3 ans	39 750,00 \$
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)	Campagne de valorisation des femmes des PN en politique et de sensibilisation	National	3 ans	39 750,00 \$
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)	Groupe Femmes, Politique et Démocratie	National	3 ans	39 750,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Cawanok	Mauricie	3 ans	32 950,10 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Mamo-Weriwin Agir ensemble	Mauricie	3 ans	39 750,00 \$
Conseil en éducation des Premières Nations	Projet en éducation sexuelle et diversité	National	2 ans	36 325,00 \$
Projet des Travailleurs de soutien aux Autochtones	Supporting ourselves and our partners to provide gener expansive safer services	Montréal	3 ans	39 750,00 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Réappropriation culturelle de la bispiritualité, de la diversité sexuelle et de genre et décolonisation des masculinités en milieu autochtone	Abitibi-Témiscamingue	3 ans	36 877,90 \$
Nurrait - Jeunes Karibus	Expédition Tutuit	Nord-du-Québec	3 ans	39 750,00 \$
Puakuteu comité femmes de Mashteuiatsh	Nitishpatelimitishin (je me priorise)	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 ans	70 000,00 \$
SAQIJUQ	Qullik (lampe traditionnelle utilisée par les femmes inuit)	Nord-du-Québec	3 ans	39 750,00 \$
Services Parajudiciaires Autochtones du Québec	Service d'accompagnement judiciaire pour femmes Autochtones	National	3 ans	39 750,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS 2024-2025
Société de Développement économique linu	Création d'une troupe artistique culturelle jeunesse	Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 ans	39 750,00 \$
Femmes Autochtones du Québec	Soutenir la présence de femmes autochtones à la formation Femmes et leadership de l'École des dirigeants des Premières Nations	National	3 ans	100 000,00 \$
Association des femmes crie d'Eeyou Istchee	l'Entente de partenariat 2023-2026 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en EYYOU ISTCHEE	Nord-du-Québec	3 ans	40 000,00 \$
Association des femmes crie d'Eeyou Istchee	Soutien à la mission en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte à la violence sexuelle	Nord-du-Québec	3 ans	60 000,00 \$
Association des femmes Inuit du Nunavik-Satuviit	Soutien à la mission en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte à la violence sexuelle	Nord-du-Québec	4 ans	60 000,00 \$
Projets en violence sexuelle				
Femmes Autochtones du Québec	Respect de nos corps	National	4 ans	14 400,00 \$
Lumière Boréale - CALACS Baie-Comeau	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Point de service à Pessamit	Côte-Nord	4 ans	39 600,00 \$
Puakuteu comité de femmes Mashteuiatsh	La guérison traditionnelle et spirituelle pour un mieux-être collectif	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 ans	71 160,00 \$
CALACS Châteauguay	La prévention de la violence sexuelle dans la communauté Mohawk de Kahnawake	Montréal	4 ans	5 472,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS 2024-2025
Université du Québec à Chicoutimi	Prévenir la violence sexuelle auprès d'enfants et d'adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 ans	36 720,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	La CLES des femmes autochtones	Montréal	2 ans	45 000,00 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	Forum sur la santé sexuelle et la prévention de la violence sexuelle	Nord-du-Québec	3 ans	45 000,00 \$
Entraide Mauricie Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE)	S'adapter afin de favoriser la guérison en communauté	Mauricie et Centre-du-Québec	3 ans	45 000,00 \$
Projets en violence conjugale et familiale				
Femmes autochtones du Québec	États généraux/50e anniversaire	National	2 ans	18 372,00 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Développement d'un programme Atikamekw de prévention et d'intervention en matière de violence conjugale et familiale	Mauricie et Lanaudière	3 ans	193 372,00 \$
Regroupement des centres d'amitié du Québec	Sensibilisation, intervention, formation et accompagnement au sujet de la violence conjugale et familiale chez les personnes autochtones en milieu urbain	National	3 ans	197 742,00 \$
Femmes Autochtones du Québec	Nos corps, nos terres (Journées d'action contre la violence faite aux femmes 2024)	National	1 an	28 500,00 \$
Régie régionale de santé et services sociaux du Nunavik	Cellule d'intervention rapide	Nord-du-Québec	3 ans	21 000,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS 2024-2025
Projets Hommes et guérison				
Mohawk Council of Kanesatake	In Spirit of Healthy Community Kanesatake Family Violence Prevention	Montérégie	4 ans	138 076,60 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Nabé (Homme en Ashinabe)	Abitibi-Témiscamingue	4 ans	30 432,50 \$
Maison de Job	Faciliter l'accès aux services d'hébergement en dépendance aux hommes autochtones-Le chemin vers la guérison	Capitale-Nationale	4 ans	76 516,00 \$
Centre résidentiel communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (CRC ATNQ)	Les voix de guérison Tebwewin Aki	Abitibi-Témiscamingue	4 ans	13 912,00 \$
Maison communautaire Missinak	Cercle Napeu	Capitale-Nationale	4 ans	69 560,00 \$
Qimutjuit Men's Association of Kuujuaaraapik	Healing Inuit Traditionally On The Land	Nord-du-Québec	4 ans	92 167,00 \$
Hommes Sept-Îles	Shukapeu – homme solide	Côte-Nord	4 ans	69 560,00 \$
Conseil des Innus de La Romaine	Hommes et guérison	Côte-Nord	4 ans	69 560,00 \$
CRH Optimum	Recherche-action visant le développement de cadres, pratiques et services holistiques adaptés auprès des hommes autochtones de différentes réalités de Mashteuiatsh et ailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 ans	52 170,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	RÉGION	DURÉE DU PROJET	MONTANTS VERSÉS 2024-2025
Centre de santé et services sociaux de Matimekush Lac-John	La maison des hommes	Côte-Nord	4 ans	71 299,00 \$
Gouvernement de la Nation Crie	Support Group for Men in Eeyou Istchee and Drawing from the Land for Healing	Nord-du-Québec	4 ans	86 950,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Aspehiriniwin	Mauricie	4 ans	86 080,50 \$
Conseil Abénaki Wôlinak	Hommes et guérison Wôlinak	Centre-du-Québec	4 ans	32 171,50 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Projet Kotowakinik	Mauricie	4 ans	69 560,00 \$
* Le tableau inclut seulement des subventions financées par le Secrétariat à la condition féminine				

**QUESTION
RP-65**

Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Veillez vous référer à la réponse à la question 21 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**QUESTION
RP-66**

Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées depuis 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-67**

Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2024-2025 en matière d'agressions et d'exploitation sexuelle a été produit par le SCF.

Aucune consultation n'a été menée en 2024-2025 par le Secrétariat à la condition féminine auprès des organisations autochtones en matière d'agressions et d'exploitation sexuelle.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-68

Fournir les sommes allouées en 2024-2025 et celles prévues en 2025-2026 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le Secrétariat à la condition féminine, en 2024-2025.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu 16 organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF) et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) dans le cadre d'un financement à la mission. De plus, le SCF a eu de nombreux échanges avec les OSDMOF pour discuter de leur financement.

Organismes visés	Montant par organisme 2024-2025
Accès Travail femmes	73 750 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	73 750 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	73 750 \$
Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)	73 750 \$
Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)	73 750 \$
Centre intégration professionnel de Lanaudière	73 750 \$
Étape-Emploi	73 750 \$
SEMO Le Jalon	73 750 \$
Centre le Pont	73 750 \$
Option Femmes	73 750 \$
Partance- Centre d'emploi pour femmes	73 750 \$
De Soi à l'Emploi	73 750 \$
Option sans limite	73 750 \$
Services intégrés pour l'emploi (SIE)	73 750 \$
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)	73 750 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	75 000 \$

**QUESTION
RP-69**

Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.

La Table a complété son mandat en 2013.

**QUESTION
RP-70**

Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2024-2025. Pour chacun, indiquer, par région :

- a) La liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b) La liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c) Les critères de sélection et les sommes octroyées.
-

Le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat n'existe plus. Le Secrétariat à la condition féminine a rassemblé la plupart de ses programmes pour en créer un seul qui s'intitule le « Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale ».

Veillez vous référer à la réponse à la question 6 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition et son annexe.

**QUESTION
RP-71**

Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2022-2023 par le Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant :

- a) Le nom de l'organisation ayant déposé un projet;
- b) La nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local/organismes à but non lucratif, milieux autochtones;
- c) Si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »;
- d) Le montant soumissionné pour le projet;
- e) Le résumé du projet proposé;
- f) Le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet;
- g) Le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet.

Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de projets.

La cinquième édition de l'appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2022-2023) a été lancée le 12 avril 2022.

Cet appel de projets s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'action transversale 8 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, qui est intitulée « Soutenir financièrement des projets locaux, régionaux et nationaux en matière d'égalité ainsi que des organismes spécialisés en condition féminine ».

Veillez vous référer à la réponse à la question 26 des renseignements particuliers de l'opposition officielle et son annexe.

**QUESTION
RP-72**

Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du Secrétariat à la condition féminine en 2024-2025. Pour chacun, indiquer, par région :

- a) **la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;**
 - b) **la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;**
 - c) **les critères de sélection et les sommes octroyées.**
-

Veillez vous référer à la réponse à la question 25 des renseignements particuliers de l'opposition officielle et son annexe.

**QUESTION
RP-73**

Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION
RP-74

Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.

Cette question relève du ministère de la Justice.

**QUESTION
RP-85**

Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.

Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique), coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.

- Il totalise un investissement sur 5 ans de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Parmi ces quatorze actions, le SCF est responsable de la mise en œuvre de deux actions, en plus de collaborer à la réalisation de mesures sous la responsabilité d'autres ministères ou organismes.

En 2024-2025, le SCF a mis en œuvre les actions suivantes :

- Action 6 « Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec ».

Cette action a été bonifiée par l'action 3 « Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielles, en développer de nouvelles dans toutes les régions » des *Actions prioritaires pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides* annoncées le 23 avril 2021.

Les montants versés en 2024-2025 en lien avec les actions des cellules d'intervention rapide totalisent 2 590 248 \$.

- Action 13 « Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* ».

Un montant de 11 751 \$ pour une rencontre en présentiel de ce comité a contribué à la mise en œuvre de cette action en 2024-2025.

**QUESTION
RP-86**

Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements.

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

**QUESTION
RP-87**

Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

**QUESTION
RP-88**

Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2024-2025. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.

Cette question relève du ministère de la Justice.

**QUESTION
RP-89**

Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2025-2026.

**QUESTION
RP-90**

Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.

Le 3 décembre 2020, a été lancé le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique). Celui-ci constitue un complément au *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*.

- Il est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.
- Il totalise un investissement sur 5 ans de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025

AXE 1 : PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION		
ACTIONS	Responsables	Financement 2020-2025
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale.	Ministère de la Justice (Commission des services juridiques)	8 360 000 \$
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours.	Ministère de la Sécurité publique	231 228 \$
AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE		
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale.	Ministère de la Santé et des Services sociaux	50 000 000 \$
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i> (S'inscrit en complémentarité avec les actions 16, 17, 18 et 31 du <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>).	Ministère de la Santé et des Services sociaux	82 500 000 \$
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.	Société d'habitation du Québec	6 000 000 \$
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec.	Secrétariat à la condition féminine	5 000 000 \$
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et prévenir les situations à risque de dangerosité.	Ministère de la Famille	1 250 000 \$
8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux.	Ministère de la Famille	275 000 \$
AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE		
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale.	Ministère de la Justice	16 163 000 \$

**QUESTION
RP-90**

(SUITE)

10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire (<i>S'inscrit en complémentarité avec l'action 35 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>).	Ministère de la Sécurité publique	1 784 898 \$
11. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale.	Ministère de la Sécurité publique	5 591 791 \$
12. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale.	Ministère de la Sécurité publique	938 160 \$
AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES		
13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i> (<i>S'inscrit en complémentarité avec l'action 43 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>).	Secrétariat à la condition féminine	1 200 000 \$
13a. Financement de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale (<i>S'inscrit en complémentarité avec l'action 1 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>).	Secrétariat à la condition féminine	357 387 \$
14. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux.	Ministère de la Sécurité publique	337 852 \$
Financement d'initiatives visant spécifiquement à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et Inuit.	Secrétariat à la condition féminine	500 000 \$

**QUESTION
RP-91**

Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2024-2025.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-92**

Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale.

Veillez vous référer à la réponse à la question 85 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

**QUESTION
RP-93**

Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2024-2025 dans la mise en œuvre du plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.

La mise en œuvre du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie* est complétée. Aucune somme versée en 2024-2025.

**QUESTION
RP-94**

Nombre de femmes ayant participé au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en 2024-2025.

Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

**QUESTION
RP-95**

Liste des actions entreprises en 2024-2025 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas versé de montant à cet effet en 2024-2025.

**QUESTION
RP-96**

Copie des documents ou des rapports visant à documenter les impacts de la pandémie sur les femmes.

Aucun document ou rapport produit en 2024-2025.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-97

Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2024-2025.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a soutenu trois projets qui permettront de sensibiliser les entreprises :

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montant versé en 2024-2025
Réseau pour un Québec Famille	La conciliation famille-travail dans le secteur du commerce de détail	2022-2023	3 ans	20 000 \$
Réseau pour un Québec Famille	Consultation sectorielle dans le manufacturier – phase 2	2022-2023	2 ans	15 000 \$
Doc Formation	Agir, pour mieux concilier	2023-2024	1 an	8 318 \$

**QUESTION
RP-98**

Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.

Dans le cadre de l'action 5.2 du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, le Secrétariat à la condition féminine a mandaté l'Université Laval afin de produire une étude visant à analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et à formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.

Le rapport a été publié en septembre 2023 et est disponible sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

**QUESTION
RP-99**

Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-100**

Copie des documents et échanges visant à réformer la *Loi sur l'équité salariale*.

Cette question relève du ministère du Travail.

**QUESTION
RP-101**

Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.

Cette question relève du ministère du Travail.

**QUESTION
RP-102**

Liste des actions visant à sensibiliser les entreprises du Québec à se conformer à la *loi sur l'équité salariale*.

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

**QUESTION
RP-103**

Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.

Cette question relève du ministère du Travail.

**QUESTION
RP-104**

Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière d'équité salariale en 2024-2025.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-105**

Liste des actions entreprises et des sommes engagées pour favoriser la recherche d'emploi chez les femmes, particulièrement les femmes immigrantes.

Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION
RP-106

État de situation des femmes sur le marché du travail en 2024-2025.

Cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

**QUESTION
RP-107**

État de situation sur le nombre de femmes en attente d'une place en maison d'hébergement de première et de deuxième étape, ventilé par région et par délai d'attente.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**QUESTION
RP-108**

Toutes mesures mises en place depuis 2018 afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides.

Les mesures mises en place afin de prévenir la violence conjugale et les féminicides sont présentées dans :

- Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025*;
- Les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- La *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (bonifiée en 2024).

Les plans eux-mêmes ainsi que l'état de mise en œuvre au 31 mars 2024 sont disponibles sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).

**QUESTION
RP-109**

Combien d'avortements ont été pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années (2020-2024), ventilés par année et par région administrative.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-110**

Quel est le délai moyen d'attente pour obtenir un avortement au Québec (ventilé par région administrative).

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-111**

Quel est le nombre d'avortements médicamenteux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION
RP-112

Quel est le nombre d'avortements chirurgicaux pratiqués au Québec au cours des cinq dernières années, ventilé par année et par région administrative.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**QUESTION
RP-113**

Combien de personnes se sont rendus à l'extérieur de leur région de résidence pour obtenir un avortement, ventilé par année et par région d'origine pour les cinq dernières années (2020-2024).

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-114

État d'avancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027.

Le [Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027](#), comportant 28 nouvelles mesures a été lancé le 18 novembre 2024. Parmi les 28 mesures, six sont sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici, en date du 31 janvier 2025, l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures sous la responsabilité du SCF :

Nom de la mesure	État de situation
1.1.2. Sensibiliser le grand public à l'importance du libre choix	En cours
1.1.3. Rehausser de manière pérenne le financement des groupes pro-choix (SOS Grossesse, SOS Grossesse Estrie, Grossesse-Secours inc., Fédération du Québec pour le planning des naissances) dans le but de soutenir la diffusion d'information fiable et un accompagnement des femmes qui soit neutre	En cours
1.2.1. Soutenir la réalisation d'une recherche sur les tactiques de désinformation au Québec	En cours
1.2.2. Informer et sensibiliser les personnes élues et les organisations caritatives pour les aider à reconnaître les groupes anti-choix qui font des demandes de financement	À venir
4.2.1. Tenir des consultations par et pour les Premières Nations et Inuit au sujet de la maternité librement consentie	En cours
4.2.2. Soutenir des actions culturellement pertinentes au contexte autochtone sur la maternité librement consentie	À venir

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RP-115

Tous projets de mesures ou de règlements concernant la sécurité des femmes en ligne.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu les projets suivants, concernant la sécurité des femmes en ligne.

- Dans la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, le SCF a financé :

Nom de l'organisme	Titre du projet	Année de l'annonce	Durée du projet	Région	Versement (2024-2025)
Co-Savoir ¹	Adopter une approche technologique compréhensive en contexte de violence conjugale	2023-2024	4 ans	National	80 000 \$

- Dans le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*, le SCF a financé :

Nom de l'organisme	Titre du projet	Année de l'annonce	Durée du projet	Région	Versement (2024-2025)
Co-Savoir ¹	Répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes	2021-2022	3 ans	National	25 706 \$

¹ L'organisme Co-Savoir s'appelait précédemment Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine.

**QUESTION
RP-116**

Listes des organismes recevant du financement de la part du secrétariat, montants reçus et ventilé par région.

Pour la liste des organismes ayant reçu du financement en 2024-2025 en lien avec la réalisation de la *Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, veuillez vous référer à l'annexe de la question 6 des renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

Pour la liste des organismes ayant reçu du financement en 2024-2025 pour des projets en soutien aux filles et aux femmes autochtones, veuillez vous référer à l'annexe de la question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Pour la liste des organismes ayant reçu du financement en 2024-2025 pour des projets en concertation régionale en matière de condition féminine, veuillez vous référer à l'annexe de la question 28 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Pour les montants versés en aide financière en 2024-2025 pour contrer la violence sexuelle ou la violence conjugale, veuillez vous référer aux annexes de la question 37 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

